

### Fiche action n° 13

#### Pérenniser et déployer des actions de prévention « hors les murs et d'éducation à la santé »

Axe du PTSM :	Axe 7
Priorité du PTSM :	Priorité 3
Population cible :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion</li> <li>• Les personnes en situation de handicap</li> <li>• Les personnes isolées</li> <li>• Les personnes âgées</li> <li>• Les personnes en perte d'autonomie</li> <li>• Personnes placées sous main de justice</li> <li>• Les personnes ayant des conduites addictives</li> <li>• Les adolescents et jeunes adultes</li> </ul>
Pilote(s) opérationnel(s) :	Les établissements de santé mentale
Acteur(s) associé(s) :	
Pour la mise en œuvre effective des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services)	Pilotage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS, structures hospitalières du département et GCS Rives de Garonne</li> <li>- Groupes GHT : Expert, service CHU dédié, chargées de prévention des CH du département</li> </ul>
Acteurs mobilisés (structures, services)	Opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination : Chargées de prévention avec les fonctions supports des centres hospitaliers de rattachement et du GCS Rives de Garonne.</li> <li>- Analyse des besoins, organisation, gestion de l'action: Groupes constitués par thématique composés des acteurs concernés par la thématique (ESMS, représentants d'usagers, libéraux, équipes des centres hospitaliers...)</li> </ul>
Objectif général de l'action	Pérenniser et étendre les actions de prévention « hors les murs » en favorisant la constitution de partenariats inter-établissements et inter-secteurs. Les objectifs de ces actions sont notamment de : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Faciliter les choix individuels favorables à la santé des personnes présentant des troubles psychiques et/ou en situation de handicap.</li> <li>➢ Promouvoir le bien-être, réduire la prévalence des troubles mentaux et prévenir le risque suicidaire.</li> </ul>

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer des actions de promotion de la santé et de prévention sur des thématiques somatiques à destination des personnes présentant des troubles psychiques et/ou en situation de handicap. Thématiques possibles: Nutrition, activité physique, santé bucco-dentaire, vaccination, addiction, vieillissement, sexualité, santé environnementale...</li> <li>• Promouvoir la santé mentale et soutenir le développement des compétences psycho adaptatives (renforcement du lien social, identification de stratégies ou d'acteurs ressources en proximité) en prévention du stress, de troubles anxio-dépressifs, de passages à l'acte suicidaires...</li> <li>• Assurer les relais de campagne de Santé Publiques (moi(s) sans tabac, octobre rose, SEV...) et l'accessibilité des messages.</li> <li>• Favoriser la synergie entre les acteurs locaux dans une démarche de parcours et contribuer à la mise en œuvre des CLS et CLSM.</li> </ul>
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AAP « hors les murs » à l'échelle du GHT en favorisant la synergie des acteurs et l'intégration de nouveaux acteurs porteur de projets de prévention.</li> <li>• Assurer les Relais de campagne santé publique</li> <li>• Mutualiser nos ressources sur le territoire :</li> </ul> <p><b>3 Exemples :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Constitution d'un service de prévention dédié porté par le CHU et d'un groupe de prévention réunissant les chargées de prévention qui coordonnent les projets « hors les murs » afin de co-construire les projets, imaginer des transferts d'actions de prévention sur des territoires non-couverts et favoriser la synergie des acteurs.</li> <li>2- Poste mutualisé sur nombreux établissements du GHT dans le cadre du projet « vaccination »</li> <li>3- Projet d'un groupe Ressource sur les thématiques « Nutrition, activités physiques et santé bucco-dentaire » qui a vocation à accompagner les professionnels à relayer les messages préventifs et à s'approprier des techniques de prévention. Ce groupe repose sur la mise à disposition de professionnels issus de 7 structures du GCS dont 4 établissements du GHT.</li> </ol>
Etapas de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précision des étapes-clés</li> <li>• Précision de l'état d'avancement =&gt;</li> </ul> Action déjà en cours : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mise en œuvre <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation <input checked="" type="checkbox"/>
Publics ciblés	Tous publics et selon les thématiques : population à risque : publics vulnérables, précaires, détenus, personnes présentant des troubles psychiques et/ou en situation de handicap...
Démarche participative associant les citoyens	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> si oui :selon les projets Participation à l'analyse des besoins <input checked="" type="checkbox"/> Participation à l'organisation de l'action <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la direction des activités prévues (leadership) <input type="checkbox"/> Participation à la gestion de l'action <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la mobilisation des ressources <input type="checkbox"/>
Ressources humaines et financières éventuellement nécessaires	Budget établis par projet de prévention avec des mutualisations possibles dans le cadre du GHT

Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
Indicateurs d'activité	Nombre de projets, nombre de participants aux actions de prévention, taux de participation aux actions de sensibilisation ou formation, nombre de réunions...
Indicateurs de résultats	Le service de prévention travaille sur l'élaboration d'outils d'évaluation mutualisable
Méthode d'évaluation envisagée	Questionnaires de satisfaction, entretiens, observations...
Points de vigilance, pré-requis, atouts et freins repérés <b>(optionnel)</b>	
Convention, accord, protocole et autres outils nécessaires et/ou prévus <b>(optionnel)</b>	
Calendrier de mise en œuvre de l'action	

RÉDACTEUR : CH CADILLAC